

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/

I.1) NOM ET ADRESSES

Rodez Agglomération

17 rue Aristide Briand - CS 53531

12035 Rodez CEDEX 9 - Aveyron

Point(s) de contact : Téléphone : 05 65 73 83 00 Courriel : service.deplacements@rodezagгло.fr

Code NUTS : FRJ22

Adresse(s) internet : Adresse principale : <https://www.rodezagгло.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://marchespublics-smica.safetender.com/#/home>



I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, sur le profil d'acheteur de Rodez Agglomération : <https://marchespublics-smica.safetender.com/#/home>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://marchespublics-smica.safetender.com/#/home>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : **CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS - GESTION ET EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT DE VOYAGEURS SUR LE RESSORT TERRITORIAL DE RODEZ AGGLOMERATION**

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Transport

Descripteur principal : 60112000-6(1)

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché : **Services**

II.1.4) Description succincte : Le service concédé comprend notamment l'exploitation des lignes régulières de transport public ; des services à vocation essentiellement scolaire ; des services de transport à la demande, et un service de substitution.

Pour environ 1 009 970 de kilomètres commerciaux annuels en 2022.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Transport

Code CPV principal : 60112000-6(1)

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ22

Lieu principal d'exécution : Ressort territorial de Rodez Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

Le contrat de concession de service public a pour objet de confier au Concessionnaire l'exploitation du service public des transports de voyageurs sur le territoire de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), à savoir :

- l'exploitation des services publics de transport ;
- l'entretien et la gestion des biens mis à disposition par l'Autorité Organisatrice ;
- la fourniture et l'entretien des biens nécessaires à l'exploitation (véhicules, équipement, dépôt(s)...) autres que ceux mis à disposition par Rodez Agglomération ;
- l'affectation des conducteurs et autres agents nécessaires à l'exécution du service ;
- la gestion commerciale et administrative du réseau ;
- la mise à jour des dispositifs d'information (sur le mobilier urbain, sur les véhicules, sur le site internet, etc.)

- destinés à l'information des usagers (horaires, itinéraires, perturbations sur le réseau, etc.) ;
- la gestion des espaces publicitaires des véhicules ;
- la conduite d'une communication/marketing accrue pour mieux vendre le réseau ;
- une assistance conseil permanente à l'AOM permettant d'apporter toutes les améliorations à la qualité du service rendu aux usagers et adapter le service en fonction des besoins.

En outre, le Concessionnaire devra promouvoir les formes de mobilités durables mises en œuvre par Rodez Agglomération.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères suivants et dont le détail est énoncé au règlement de la consultation : La concession sera attribuée au soumissionnaire ayant proposé la meilleure offre au regard de l'avantage économique global pour l'autorité concédante sur la base des critères pondérés suivants :

- Performance économique : 60 %
- Qualité du service rendu aux usagers 40 %

Le détail des sous-critères et leur pondération sont énoncés au règlement de la consultation.

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 59 800 000 M€

II.2.7) Durée de la concession : Début : 1^{er} janvier 2025 Fin : 31 décembre 2033

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : En cas d'appartenance du candidat à un groupe, un organigramme financier faisant apparaître les principaux actionnaires devra être présenté. En cas de groupement, chaque membre du groupement devra produire les pièces demandées ci-dessous à l'exception de la lettre de candidature présentée en un exemplaire pour le groupement.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

A/ Lettre de candidature qui devra présenter le candidat individuel ou chaque membre du groupement candidat (nom, dénomination, adresse du siège social, montant et composition du capital, identité du représentant habilité). En cas de groupement candidat, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'opérateur mandataire, et sera accompagnée de l'habilitation, donnée par chaque membre du groupement au mandataire pour engager le groupement candidat. Pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

B/ Déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, attestent :

* qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévues aux articles L3123-1 à L 3123-11 du code de la commande publique ;

* que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes fournis dans le cadre de la présente consultation sont exacts ;

C/ Déclaration relative au respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés mentionnée aux articles L5212-1 et suivants du Code du Travail ;

D/ Si le candidat est en procédure de sauvegarde, redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou leurs équivalents pour les candidats étrangers non établis en France) ainsi qu'une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter le contrat de concession compte tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

E/ Bilans, comptes de résultat et annexes (feuilles CERFA n°2050 à 2059-G) des trois derniers exercices, ou tout document équivalent ;

F/ Déclaration sur l'honneur concernant le chiffre d'affaires global et, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles auxquelles se réfère le présent avis et réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles ou DC2 ;

G/ Certificats et déclarations fiscales et sociales, délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant que le candidat ou que chaque membre du groupement candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales (ou déclaration sur l'honneur dûment datée et signée lorsqu'il n'est pas délivré de certificat ou déclaration). Le candidat établi dans un État membre de l'union européenne autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine (ou déclaration sur l'honneur dûment datée et signée lorsqu'il n'est pas délivré de certificat ou déclaration).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

H/ Licence communautaire et/ou la licence de transport intérieur ou la justification des démarches accomplies pour obtenir ces documents ou une déclaration sur l'honneur que ces démarches seront engagées pour permettre une obtention au plus tard à la prise d'effet de la concession ;

I/ Attestation de capacité de l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes ou la justification

→ APPELS D'OFFRES

des démarches accomplies pour obtenir ces documents ou une déclaration sur l'honneur que ces démarches seront engagées pour permettre une obtention au plus tard à la prise d'effet de la concession ;

J/ Liste de références pour l'exploitation de services similaires (tableau précisant pour chacune de ses références en matière d'exploitation et de gestion de service équivalents, l'identité du délégant, les caractéristiques principales du service exploité, le chiffre d'affaires annuel hors taxes des trois dernières années, la nature de la convention, les dates de prise d'effet et d'achèvement de la convention, ainsi que toute autre information que le candidat jugera utile) ou de toute autre référence démontrant la capacité à assurer l'exécution du service public

K/ Attestation d'assurance couvrant la responsabilité professionnelle de l'entreprise pour l'année en cours de validité ;

L/ Effectifs moyens annuels et importance du personnel d'encadrement sur les trois dernières années ;

M/ Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée : transport public

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Prestation réservée à la profession de transport public routier prévue par le code des transports, le décret n°85-891 du 16 août 1985 modifié et le règlement CE n°1071/2009 du 21 octobre 2009

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 24 novembre 2023 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Cet avis concerne le dépôt des candidatures et des offres. Les modalités de remises et le contenu des candidatures et des offres sont précisés par le Règlement de la Consultation.

La procédure de passation de la concession de service public est menée en application des articles L. 3100-1 et suivants et R. 3111-1 et suivants du code de la commande publique et les articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que le règlement (CE) n° 1370/2007 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route. Le déroulement de la procédure s'effectue selon les règles applicables aux contrats visés aux articles L. 3126-3 et R. 3126-1, 2°, c) du code de la commande publique.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV BP 7007 31000, Toulouse. Téléphone : (+33)5 62 73 57 57. Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr,

Fax : (+33)5 62 73 57 40. Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV BP 7007 31000, Toulouse.

Téléphone : (+33)5 62 73 57 57. Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr,

Fax : (+33)5 62 73 57 40. Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 18 juillet 2023